



Objet : Gestion du parking de la cité administrative

Mr le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aude,

Le mode de gestion de la cité administrative est un problème depuis de nombreuses années. Cette organisation donne la priorité d'accès aux cadres supérieurs, qui de plus ne sont pas soumis aux horaires variables, sans autre critère que le grade.

Outre que cette gestion s'apparente à un gros avantage de classe, elle entraîne, du fait du télétravail et de la non présence, une occupation parfois très parcellaire, alors même que beaucoup de collègues doivent se garer plus loin, parfois dans des conditions précaires.

Leur seul tort est d'appartenir aux catégories C, B et A. Pas de privilège pour eux.

La disparition future du parking de la place Gaston Jourdanne ne fera que rajouter de la colère, là où il y a déjà de l'injustice.

Aussi nous vous demandons instamment de revoir l'attribution de toutes les places à la disposition de la DGFIP, à l'exception, évidemment, des places attribuées aux véhicules de services et éventuellement des quelques agents se déplaçant fréquemment dans le cadre de leurs missions.

Il en va d'un esprit d'équilibre et d'égalité qui fait défaut depuis longtemps dans notre département.

En vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à notre demande.